

Motion au conseil d'administration du collège Jean Jaurès de Vieux-Condé
du lundi 14 Février 2011

VOTE POUR : 14 CONTRE: 0 ABSTENTION: 2 ne prend pas part au vote: 4

Après avoir refusé de siéger au conseil d'administration du collège du Jeudi 10 Février 2011, nous tenons à dénoncer le manque de moyens qui caractérise la dotation horaire globale que le collège de Vieux Condé vient de recevoir.

En effet pour fonctionner normalement avec les horaires réglementaires, l'établissement a besoin de 750,5 heures poste alors que nous n'avons reçu que 728,5 HP.

De plus , les 19 HEURES propres au fonctionnement des zones RRS non RAR dont notre établissement fait partie ont disparu de notre dotation !
Ce classement de notre établissement est issue d'un constat social chiffré et il est donc tout à fait justifié.

Bien sûr nous avons reçu un volant d'heures supplémentaires.

Cependant, ce n'est pas la multiplication des heures supplémentaires qui peut contribuer à assurer une meilleure réussite scolaire : augmenter le temps de service des professeurs, c'est inévitablement avoir davantage d'élèves à charge et moins de temps à consacrer à chacun d'entre eux. De plus c'est nier complètement toute valeur à l'acte d'enseignement .

Comment supporter enfin les conséquences humaines de ces choix ?

- D'une part, il y a la dégradation des conditions d'enseignement de nos élèves dont globalement notre système scolaire veut de moins en moins s'occuper sous prétexte d'économies budgétaires.
- D'autre part, il y a la dégradation des conditions d'enseignement des personnels impliqués dans la vie de l'établissement depuis de nombreuses années qui sont obligés de muter, de partager leur service sur plusieurs établissements : il s'agit d'une détérioration de leurs conditions de vie et de travail, une précarisation de certaines situations (TZR, multiplication des compléments de service)

En conclusion, même si nous avons bien conscience que l'équipe de direction de l'établissement a cherché par son travail à minimiser les conséquences humaines de ces suppressions de moyens en heures postes tout en visant à maintenir la qualité de l'enseignement, nous ne pouvons que nous élever contre cette situation et nous ne voterons pas en faveur de la répartition de la Dotation Globale Horaire.

Les membres du Conseil d'administration du Collège de Vieux-Condé demandent:

- **la transformation de 22 HSA en 22 HP pour le respect des horaires élèves réglementaires.**
- **la restauration des 19 Heures liées à notre classement social RRS.**
- **la création de 2 postes de surveillants supplémentaires dans notre établissement: nous sommes tous conscients que leur travail est essentiel dans notre établissement et que leur nombre n'est pas suffisant .**
- **le maintien des 3 champs disciplinaires en SEGPA.**
- **le maintien du 3ème poste PLP de SEGPA qui sera supprimé cette année.**